

Dépouillement des votes par correspondance sur l'élection des 24 membres actifs

Un scénario sans appel ?

1. Samedi 10 et dimanche 11, environ 4900 bulletins sont sortis de leurs enveloppes postales, rangés par ordre alphabétique, ce qui efface tout facteur chronologique, et mis par paquet dans de grandes enveloppes.

2. Ces bulletins sortis de leurs enveloppes postales sont stockés au siège d'Attac, dans une pièce qui n'est pas sécurisée (si ce n'est par une serrure dont la clé, facile à reproduire, était accessible à tous durant les premiers temps où Attac occupait ces locaux).

3. Lot numéro 1. Sur 4 jours, du samedi 10 au mardi 12, lettre alphabétique par lettre alphabétique, environ 3000 de ces 4900 bulletins sont dépouillés.

Entre temps, le dimanche 11 au soir, un premier bilan est fait sur la base d'un peu moins de 2000 bulletins. 14 candidats soutenus par Susan George y sont situés parmi les 24 premiers. Ce sont tous des défenseurs d'une Attac reposant sur deux pieds, les adhérents et les fondateurs ; contrairement à Jacques Nikonoff qui souhaite réduire le rôle des fondateurs.

Un second bilan sera fait mardi 12 au soir. Il confirme avec précision celui du dimanche soir : ainsi les mêmes 14 candidats soutenus par Susan sont toujours parmi les 24 premiers. Cette confirmation n'étonne évidemment personne, vu le dépouillement par lettre alphabétique.

4. Lot numéro 2. De mercredi matin à jeudi en milieu d'après-midi, sont comptées les voix des 1900 bulletins restant sur les 4900 sortis de leur enveloppe postale durant le week-end. La configuration des 4 jours précédents est renversée : sur ce lot de 1900 bulletins, seuls 7 candidats soutenus par Susan sont parmi les 24 premiers. Un paquet de candidats connaît des variations de pourcentage de voix de grande ampleur, totalement improbables sur des lots de cette taille (3000 puis 1900) : parmi eux les candidats soutenus par Susan voient leurs scores affaiblis, les autres voient leurs scores renforcés.

Notons qu'un bilan intermédiaire effectué la veille, mercredi soir, annonçait déjà celui de jeudi en milieu d'après-midi ; ce qui a enclenché la vigilance de militants, et leur décision de séparer le lot du point 5 ci-dessous, lot qui servira de témoin.

5. Le lot témoin.

Jeudi en fin d'après midi ont été dépouillés environ 750 bulletins dans lequel se retrouvent toutes les lettres de l'alphabet. Il s'agit du rush final : des bulletins arrivés au siège entre le lundi 12 et le jeudi 15 (ainsi que des bulletins de militants « retardataires » dont la cotisation n'a été perçue que sur cette période).

Ce dernier lot de votes par correspondance redonne la configuration du bilan de mardi soir (lot numéro 1) : ainsi 14 candidats soutenus par Susan, les mêmes, y sont parmi les 24 premiers.

Les bulletins dépouillés de samedi à mardi sont donc conformes à ce lot témoin. Une précaution est toutefois à prendre en compte : du fait d'un facteur chronologique, le rush final pourrait être différent des votes qui l'ont précédé. Mais dans ce cas il serait extrêmement peu probable qu'il soit similaire aux premiers 3000 bulletins dépouillés.

6. Finalement, le bilan total du vote par correspondance donnera 9 candidats soutenus par Susan parmi les 24 premiers ; et en prenant en compte les fondateurs « élus » au CA, la majorité basculera de justesse en faveur de Jacques Nikonoff.

7. Quatre jours après la fin du dépouillement, lundi 18 au matin des scellés ont été posés sur la porte de la pièce où sont stockés les bulletins.

8. La commission électorale et des litiges était composée de : Jacques Nikonoff (président sortant) ; Cécile Guillaume, Pierre Khalfa, Serge Lequeau, Marie Lionis, Christian Pierre, Jacques Weber (membres du CA sortant) ; Claude Bauhin et Alex Nikichuk (adhérents).

En résumé, le vote des 24 membres actifs souffre d'une procédure de dépouillement qui n'a pas respecté au moins trois règles minimales - incontournable en démocratie - assurant la sincérité d'un scrutin:

- Les bulletins sortis de leur enveloppe auraient dû de suite être dépouillés ;
- Dans tous les cas le lieu de stockage des bulletins aurait dû être sécurisé (y compris en vu d'un éventuel recomptage) ;
- Il aurait fallu ne pas faire de bilan intermédiaire.

La faisabilité d'un acte de fraude est patente. Dans un même temps, les résultats des trois lots de bulletins du vote par correspondance interrogent du fait de la singularité du second d'entre eux : le lot des bulletins sortis de leur enveloppe le week-end et dépouillés après le nuit de mardi à mercredi. Ce lot semble miraculeux car il présente les caractéristiques du fruit d'une intelligence (voir le tableau diffusé le samedi 17 durant l'AG, et voir les travaux de Husson et Coutrot).

Un scénario plausible semble se dessiner. A l'aide des résultats du dimanche soir, des personnes ayant une connaissance de base en statistiques auraient confectionné des faux bulletins permettant de « corriger » la situation ; mais sans en faire plus que nécessaire, cela afin que la manœuvre ne soit « pas trop visible ». Puis, dans la nuit de mardi à mercredi, après un second bilan confirmant la tendance apparue dimanche soir, pénétrant au siège une ou des personnes auraient fait un échange de bulletins.

Les éléments factuels donnés ci-dessus ont été communiqués à l'AG le 17, et nombre de responsables de l'association en ont eu connaissance dès jeudi 15 soir, sinon vendredi 16. Certes, ces éléments ne donnent pas, en tout cas immédiatement, de preuve de fraude. Mais ils mettent irréversiblement très sérieusement en doute la sincérité du scrutin. Il convient de s'interroger : Attac peut-elle accorder une valeur aux « résultats » de ce dépouillement ? Peut-elle offrir une quelconque légitimité au groupe des 42 personnes qui selon ces résultats seraient élues ? Les valeurs et l'exigence démocratique de notre association sont ici questionnées.

Néanmoins, un groupe de 22 élus a décidé de siéger, arguant du fait que le CA « élu » serait légal. Dès le 17 au soir, sans attendre, Jacques Nikonoff a été élu président par une quinzaine d' « élus » au CA. A l'opposé, une vingtaine d' « élus » a proposé que, jusqu'à une nouvelle élection, siège une direction transitoire composée à égalité de membres soutenus par Susan George et de membres favorables à Jacques Nikonoff. Le groupe des 22 l'a refusé et ne remet nullement en question le fait de siéger ; toutefois il accepte l'éventualité de nouvelles élections pour fin 2006, mais sans envisager d'en décider avant le mois d'octobre !

Pour nombre de personnes morales ou physiques « élus » selon les « résultats » de l'AG, la volonté est de dépasser le blocage actuel sans faire de concession sur l'essentiel, c'est-à-dire sur ce qui fonde Attac et l'altermondialisation, et en particulier ses valeurs et son exigence démocratique. Mais aussi sans faire de concession sur les valeurs et l'exigence démocratique qui fondent l'existence de ces personnes morales et l'engagement militant de ces personnes physiques.

Marc Delepouve

Le 27 juin 06